

membre de constructionsuisse

Mot de bienvenue

André BUACHE Président

membre de constructionsuisse

La politique suisse de la concurrence Enjeux, défis et solutions

Nicolas RUFENER
Directeur

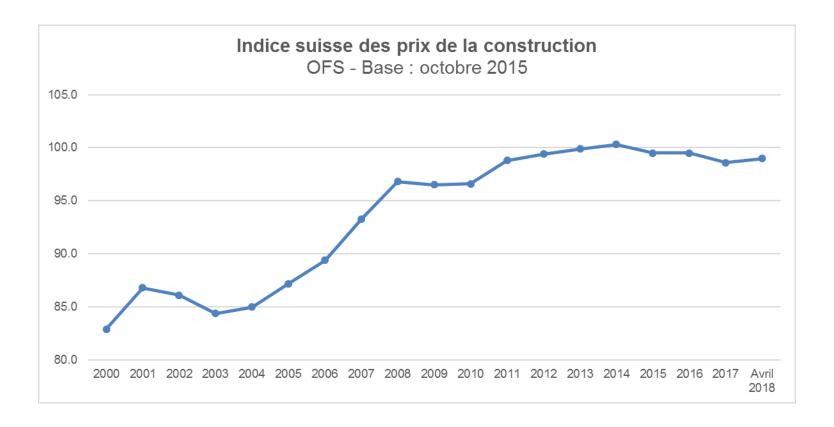
### membre de constructionsuisse

- 1. La concurrence : définition et composantes.
- 2. Situation politique.
- 3. Enjeux actuels pour la construction.
- 4. Propositions.
- 5. Echanges et discussion.



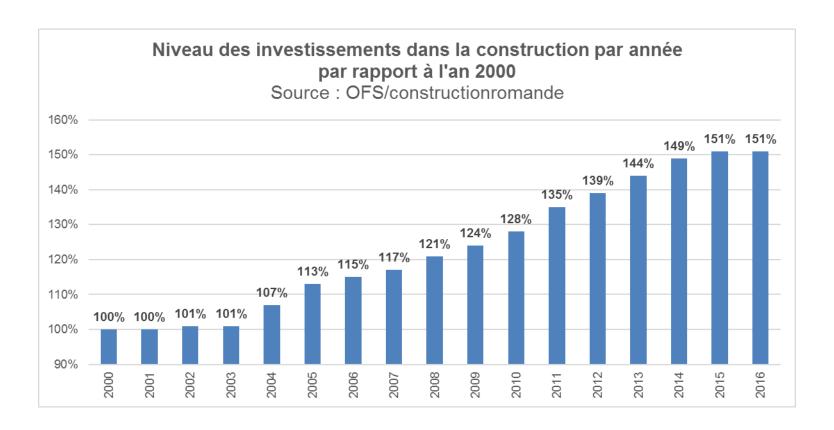
## 1. La concurrence : état des lieux dans la construction

Evolution des prix : stagnation globale depuis 2011.





### Evolution des investissements : une hausse vertigineuse.





#### **Constats:**

- Du côté des entreprises, la concurrence fonctionne.
- Le marché est (très) dynamique.

Un axiome : la concurrence doit être équitable si elle veut être saine.



## 2. Concurrence: situation politique

**2014** : non-entrée en matière du Parlement sur le projet de révision de la loi sur les cartels (LCart), malgré un intense lobby de la COMCO.

**Depuis 2014** : multiples interventions parlementaires sur les enjeux de la LCart et du fonctionnement de la COMCO, parmi lesquelles :

- 2016 : Motion «Améliorer la situation des PME dans les procédures de concurrence» (Conseil des Etats – Jean-René FOURNIER) → 2017 adoption par le CE → 2018 adoption partielle par le CN.
- 2018 : Interpellation «Pourquoi bannir les prix de référence établis par les associations ?» (Conseil des Etats Olivier FRANÇAIS).

**2017** : sur pression de la COMCO : retrait de certaines aides à la calculation par les associations professionnelles et organismes publics (KBOB, etc.).

**2018** : adoption par le Conseil national d'un projet de révision de la loi sur les marchés publics → transmission au Conseil des Etats.

2018-2019 : mise en consultation par le Conseil fédéral d'un nouveau projet de révision de la LCart.



## 3. Enjeux actuels pour la construction

### Quelques enjeux centraux :

- La concurrence doit porter sur le rapport qualité/prix et non pas sur le seul prix.
- Le rôle et le fonctionnement de la COMCO doivent être revus.
- La politique de la concurrence et le cadre légal doivent permettre une concurrence efficace et équitable.



#### COMCO:

- Confusion des rôles (instigatrice / lobbyiste, interprète et juge de la loi).
- Des méthodes d'enquête disproportionnées, dommageables et qui font fi de la présomption d'innocence.
- Un certain acharnement contre la construction.



## 4. Propositions

#### **COMCO** et loi sur les cartels :

- Remettre la présomption d'innocence au centre des procédures.
- Le fardeau de la preuve : l'illicéité des accords doit être prouvée préalablement au prononcé de toute sanction ou mesure coercitive.

## Révision de la loi sur les marchés publics :

- Confirmer les orientations prises par le Conseil national.
- En sus : suppression de l'article 59 du projet.



### Enjeu complémentaire : la suppression de la valeur locative :

- Objectif louable mais mauvaise concrétisation.
- Importance des incitations fiscales :
  - Investissements.
  - Politique énergétique et climatique.
  - Objectif constitutionnel de l'encouragement de la construction et de l'accession à la propriété.

membre de constructionsuisse

**Echanges et discussion**